



Histoire de Dire

Bilan d'activité 2022

SOMMAIRE

Origine d'Histoire de Dire	
1. Les ateliers d'expression	2
1.1 Rappel du fonctionnement et évolution	2
1.2- La farandole des chiffres.....	3
1.3 Problématiques et perspectives	3
2. Les permanences d'accueil	4
2.1 Comment s'organisent ces temps d'accueil ?	4
2.2 La farandole des chiffres.....	4
2.3 Problématiques et perspectives	4
3. Actions de prévention	5
3.1 Rappel des objectifs.....	5
3.2 Les chiffres clés	5
3.3 Les différents supports d'action de prévention :.....	6
3.3.1 Le Jeu « Équité toi ? »	6
3.3.2 Le Spectacle « Pas seul ».....	Erreur ! Signet non défini.
3.3.3 Ciné-débat.....	6
4. Film du collectif Lacavale.....	Erreur ! Signet non défini.
5. Supervision	8
6. Nouveau contexte et évolutions globales du projet	Erreur ! Signet non défini.
7. Conclusion et perspectives	Erreur ! Signet non défini.

ORIGINE D'HISTOIRE DE DIRE

Les enfants des mères accueillies et/ou hébergées vivent, ou ont vécu, dans un contexte de violence intrafamiliale. En cela, ils sont aussi victimes.

Le projet « Histoire de Dire » a pour finalités :

- ✓ *Une meilleure prise en compte de ces enfants,*
- ✓ *De leur permettre de mettre des mots sur leurs ressentis,*
- ✓ *De repérer leur état de souffrance et de les réorienter vers un suivi adapté.*

« Histoire de Dire » a vu le jour en mars 2016. Des réponses concrètes et adaptées ont été proposées aux enfants témoins et/ou victimes de violences sous forme :

- 1. D'ateliers d'expression,**
- 2. De permanences d'accueil à destination des enfants,**
- 3. D'actions de prévention.**

Toutes ces actions sont menées de concert entre les professionnel.l.e.s d'Accueil Ecoute Femmes et du CHRS Clara Zetkin.

Un Film de présentation de l'action a été réalisé et présenté en novembre 2018 :

[Présentation Histoire de Dire](#)

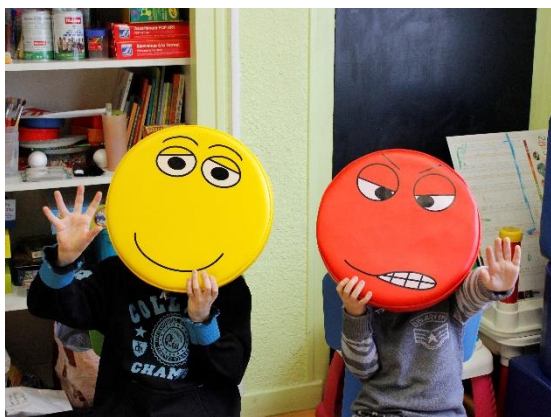
1. Les ateliers d'expression

1.1 Rappel du fonctionnement et évolution

Les ateliers se déroulent tous les mercredis hors vacances scolaires, sans distinction d'âges. Deux groupes différenciés peuvent être constitués (3 à 6 ans et 7 à 12 ans) selon le nombre d'enfants accueillis.

L'après-midi se déroule comme suit :

- De 14h à 15h : temps de préparation,
- De 15h à 16h : les professionnelles reçoivent les enfants en constituant deux groupes différents, avec un encadrement sur chaque atelier,
- De 16h à 17h : temps de débriefing pour faire le bilan de la séance et envisager les perspectives pour les suivantes.



De grands thèmes, choisis par l'équipe, y sont abordés par tranche de 5 ou 6 séances : les émotions, les droits des enfants, les relations familiales, le corps/consentement, l'égalité filles/garçons, la violence.

1.2 La farandole des chiffres



En 2022, après une période sanitaire compliquée, les ateliers ont pu reprendre de façon continue. **25 ateliers** ont été organisés accueillant en moyenne 5 enfants par atelier.

13 enfants différents ont participé aux ateliers. La régularité des ateliers est essentielle car elle permet de créer un espace repéré où les enfants peuvent participer librement.

Cette action correspond à un besoin identifié et mobilise les professionnelles de l'Accueil Ecoute Femmes et du CHRS Clara Zetkin d'Adalea.

L'action répond à des besoins observés et s'adapte à la singularité de chaque enfant. Les séances permettent de travailler chaque thème de façon plus approfondie. Les ateliers offrent un lieu d'accueil privilégié, une parenthèse, un lieu intermédiaire pour les enfants.

1.3 Problématiques et perspectives

1.3.1 Problématiques repérées

- ✓ La fréquentation est influencée par la présence ou non d'enfants sur le centre d'hébergement qui constituent le noyau du public accueilli dans les ateliers.
- ✓ Il est difficile de fédérer les femmes des logements extérieurs du CHRS et du service AEF en raison des contraintes de déplacement que cela peut occasionner.

1.3.2 Perspectives

- ✓ Aujourd'hui si la régularité est établie et que ces temps sont repérés par les enfants, il apparaît nécessaire, à partir de l'expérience et des questions abordées, de se former et de diversifier nos outils et supports.
- ✓ Lors des vacances scolaires, les ateliers n'ont pas lieu ; les professionnelles profitent alors de ce temps pour travailler sur les séances à venir, trouver de nouveaux supports pédagogiques.

2. Les permanences d'accueil



2.1 Comment s'organisent ces temps d'accueil ?

Depuis 2017, la permanence a pris une forme modulable qui s'organise et s'adapte de la manière suivante :

- **Si le RDV est anticipé** : la mère est reçue par une professionnelle et l'enfant par une autre qui pourra se rendre disponible pour lui.
- **Si le rendez-vous ne peut être anticipé** (situation en urgence, 1^{er} rdv ...) : la mère vient en RDV avec son ou ses enfants, et si, au regard des plannings respectifs aucune professionnelle ne peut se rendre disponible pour l'enfant, la même professionnelle qui reçoit la mère recevra l'enfant sur un temps différencié.

Concernant l'accueil des enfants en bas âges, ils sont reçus avec leur mère, de même que les enfants qui ne veulent pas se séparer d'elle. Le discours et l'écoute seront alors adaptés à la situation.

Ces entretiens différenciés permettent aux mères de :

- Parler plus librement sachant que leur(s) enfant(s) n'étaient pas seul(s),
- Se sentir soutenues dans l'exercice de leur rôle parental.

2.2 La farandole des chiffres

En 2022, **3 enfants** ont pu être reçus par une professionnelle pendant que sa mère était en entretien et **1 enfant** a été reçu en entretien à la demande de sa mère .



2.3 Problématiques et perspectives

2.3.1 Problématiques repérées

- Comme pour les années précédentes, il est difficile de mobiliser une deuxième professionnelle pour rencontrer d'un côté la mère et de l'autre l'enfant, en raison des agendas qui se remplissent très vite. De plus, il n'est pas possible d'anticiper les imprévus et urgences. Néanmoins une vraie demande existe et peut régulièrement être formulée par les mères accueillies sur le service.

2.3.2 Perspectives

- L'année 2023 sera consacrée à des temps de réflexion organisés par les professionnelles, afin d'évaluer les manques et les besoins (qu'ils soient humains, financiers, organisationnels) qui permettront d'améliorer et de pérenniser cette action.

3. Actions de prévention

3.1 Rappel des objectifs

Ces actions de prévention sont proposées au sein des écoles primaires, des collèges, des lycées et des centres de formation.

Les objectifs de ces actions de prévention sont les suivants :

- ✓ Informer et sensibiliser sur les formes de violence, le cycle, le processus et l'impact de la violence sur la famille,
- ✓ Poser des repères sur les relations hommes/femmes, le respect, les comportements non-violents, la communication, le dialogue,
- ✓ Permettre d'amorcer une réflexion sur les représentations et le positionnement dans la relation amoureuse,
- ✓ Offrir un espace de parole, être à l'écoute, répondre aux interrogations, décoder les signaux de détresse,
- ✓ Informer sur les dispositifs d'accompagnement des jeunes et des familles sur le département,
- ✓ Travailler en collaboration avec les instances et les associations impliquées dans le dispositif de la protection de l'enfance et du soutien à la parentalité.

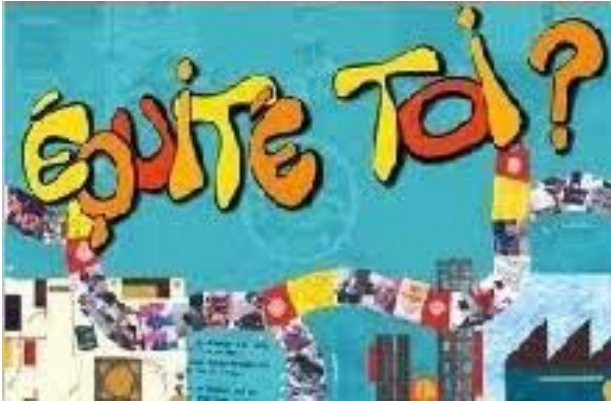
3.2 Les chiffres clés

Dates	Secteur géographique / structure	Type de sensibilisation / formation	Public	Nombre de personnes
JANVIER 2022	Lycée du gros chêne de Pontivy	Equité toi	lycéens	47
MARS 2022	Ecole Mathurin Meheut de Lamballe	Pas Seul	Primaires	23
MARS 2022	Ecole saint-Aaron de Lamballe	Pas Seul	Primaires	27
MAI 2022	Ecole Beaulieu Mérrouhé - Lamballe	Pas Seul	Primaires	22
NOVEMBRE 2022	Ecole de Trégomar/ la Poterie Lamballe	Pas Seul	Primaires	25
TOTAL				144

144 enfants et adolescents ont participé aux actions de prévention.

3.3 Les différents supports d'action de prévention :

3.3.1 Le Jeu « Équité toi ? »



Le jeu socio-éducatif « Équité toi », créé par l'association Adalea en collaboration avec une artiste plasticienne, est utilisé comme support pour promouvoir les comportements non sexistes et les questions d'égalité entre les filles et les garçons, ainsi que d'aborder les violences intrafamiliales auprès d'un public jeunes, collégiens et lycéens.

Cette année une intervention a eu lieu dans un lycée, et **47 jeunes ont été sensibilisés**.

De septembre à décembre, une professionnelle a été recrutée sur un 0,5 ETP, afin de réactualiser le jeu. Un partenariat s'est mis en place avec des jeunes accompagnés par le centre de formation d'Adalea, sur les sites de Loudéac et de St Brieuc. Lors d'ateliers, ils ont travaillé ensemble afin de réajuster les questions et en créer de nouvelles, sur des thématiques plus actuelles comme les cyberviolences. D'autres données ont été actualisées : articles de lois mis à jour, données chiffrées... Le nombre de questions a été réduit afin d'aborder tous les thèmes.

3.3.2 Spectacle de marionnettes : « Pas seul »



C'est l'histoire de Gnocchi, qui grandit dans une famille aimante, avec son papa M. Poireau et sa maman Perette. Mais tout doucement l'atmosphère change, devient de plus en plus électrique... les disputes en famille se multiplient jusqu'au jour où ... Heureusement, Gnocchi n'est pas tout seul...

Ce spectacle a été conçu par Géraldine SCHMUR, marionnettiste, en collaboration avec la municipalité de Paimpol et le CLSPDR (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation) de Paimpol.

Il est destiné à un public d'enfants de 6 à 12 ans dans le cadre d'une action de prévention des violences intrafamiliales. Les représentations sont prévues en milieu scolaire ou périscolaire, associatif, médico-social et grand public.

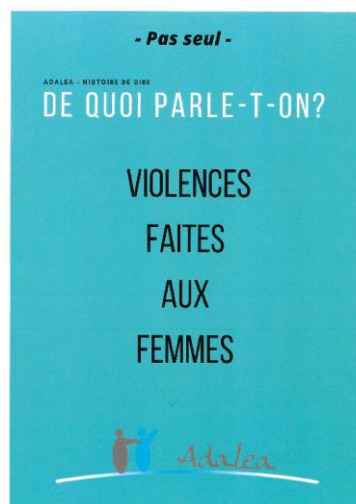
Cette année, **4 représentations** en école ont pu avoir lieu. **97 enfants** et 12 accompagnateur.trice.s y ont participé.

C'est la cagnotte en ligne engagée en 2020, en collaboration avec la BPGO (Banque Populaire Grand Ouest) et l'entreprise Multi courses qui a permis de récolter 7 575 euros et de financer les 4 spectacles *Pas seul* de 2022.

3.3.3 Ciné-débat

Une fiche technique du ciné débat a été créée en 2019. Comme pour les autres interventions, une campagne de communication a été lancée sur le territoire de l'Agglomération de St Brieuc.

3.3.4 Création du « kit pédagogique »



Cette année, un « kit pédagogique » a été créé. Sous forme d'un petit livret de 6 pages, il reprend de manière synthétique et visuel la problématique des violences conjugales avec un focus sur les conséquences pour les enfants.

Le livret a été construit et pensé à destination des équipes enseignantes rencontrées lors des actions de prévention du spectacle « Pas Seul ». Il a ensuite été décliné en différentes versions en fonction des actions et des publics rencontrés.

3.3.5 Université d'automne de la Fédération Nationale Solidarité Femmes

Les 13, 14 et 15 octobre se sont déroulées à Lille les Universités d'Automne de la Fédération Nationale Solidarité Femmes. Le thème de ces trois jours était : « *Enfants et femmes victimes de violences conjugales : une approche féministe de la parentalité* ». Ce fut un moment riche en échanges, partages de connaissances avec les autres associations du réseau FNSF.

Le 15 octobre au matin, l'équipe a présenté l'action Histoire De Dire, et plus particulièrement les ateliers du mercredi, lors de la plénière dont le thème était : « *Bonnes pratiques et actions innovantes des associations solidarité femmes : accompagnement social, éducatif, thérapeutique des enfants victimes* ». Notre intervention était précédée d'un exposé de Karen SADLIER sur l'impact des violences sur le développement psycho-affectif des enfants co-victimes.

Ces temps de travail et de réflexion sont essentiels dans notre pratique au quotidien et nous permettent de continuer à pousser nos actions à destination des enfants, qui apparaissent comme essentielles dans la prise en charges des conséquences des violences conjugales.

4. Supervision

Le soutien financier de la Fondation Up nous a également permis de bénéficier de supervisions mensuelles assurées par Damien Botté, psychologue- clinicien psychanalyste.

Il est essentiel de prévoir des espaces de parole et d'analyse pour les professionnelles. Ces temps permettent une prise de recul nécessaire à la pratique d'accompagnement spécifique aux enfants témoins et/ou victimes de violences intrafamiliales.

L'analyse des pratiques professionnelles permet de :

- ✓ Se questionner, s'interroger et réfléchir, à partir d'une pratique quotidienne en la reliant à des concepts théoriques,
- ✓ Apporter un éclairage clinique sur les situations,
- ✓ Favoriser le travail d'analyse des difficultés et des problématiques rencontrées,
- ✓ Proposer un travail d'élaboration et de réflexion sur les pratiques professionnelles,
- ✓ Clarifier la position professionnelle,
- ✓ Développer les compétences et les pratiques communes dans un souci d'éthique et de bienveillance.

L'analyse des pratiques professionnelles n'a de sens que si elle s'inscrit dans la régularité.

5. Conclusion et perspectives

Nous avons pu bénéficier durant les trois années passées du soutien financier de la Fondation Up, permettant de lancer le projet. Celui-ci a malheureusement souffert du grand coup d'arrêt imposé par la crise sanitaire : arrêt des ateliers d'expression, annulation des actions de prévention prévues au second trimestre, dont une partie seulement a été reportée en fin d'année.

L'année 2022 a été marquée par une reprise, néanmoins il faut viser une pérennisation de l'action Histoire de Dire dont on mesure les effets bénéfiques.

Plusieurs axes devront être engagés en 2023 :

- Un travail de reprise de la communication sur les actions de prévention, notamment en milieu scolaire,
- La recherche de nouvelles modalités de financement (moyens humains, matériels, formation, continuité de la supervision...) afin de pérenniser et développer l'action Histoire de Dire.

La question de la prise en charge des enfants reste une réflexion et une préoccupation permanente pour l'ensemble des professionnelles de terrain.